Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

CHANGEMENT DE LISTE D'APPEL POUR LES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS TEMPORAIRES

Un changement de liste est **automatique et exécutoire**, et ce, même si vous ne voulez plus de ce changement! **Assurez-vous de tenir à jour vos demandes.** Informez-vous des horaires, des conditions de travail, ainsi que des tâches, avant de faire une demande de transfert de liste.

Le formulaire pour changer de liste se nomme ***« STTP – Opération postale urbaine – Demande de changement de liste d'appel pour les employés temporaires »*** et celui-ci est disponible auprès de votre superviseur. *Quand les changements de listes d'appel ont-ils lieu?* Seulement lorsqu'il manque de personnel dans un bureau ou dans une liste. L'employeur ajoute le nom des employé(e)s temporaires qui ont soumis une demande de changement de liste.

Si vous effectuez plus d'un choix de liste dans un même bureau (**voir la liste au verso**), veuillez indiquer votre ordre de préférence à l'aide de chiffres et remplir un formulaire pour chacun des bureaux urbains. Ceci facilitera le traitement de votre demande.

N'oubliez pas que lorsque vous remplissez plusieurs formulaires de changement de liste d'appel (pour les employé(e)s temporaires), toutes ces demandes s'additionnent. Pour annuler toutes les demandes au système, vous devez remplir une demande de changement de liste avec la mention «annuler toute demande précédente», à la section 2 du formulaire.

Une fois que vous êtes transféré(e) de liste, vous devez demeurer **12 mois minimum** sur celle-ci avant d'être transféré(e) sur une nouvelle liste d'employé(e)s temporaires et toutes les autres demandes de changement de liste seront annulées et retirées du système.

Vous demeurerez donc sur votre nouvelle liste jusqu'à ce vous demandiez un nouveau changement de liste (après un an), ou que vous obteniez une nomination à temps partiel ou à temps plein, si vous avez rempli une demande d'emploi STTP-OPU.

POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU DE L'ARTICLE 13 DU SYNDICAT AU 514-345-7355.

Voici la liste complète des employées et employés temporaires sous la juridiction de la Section locale de Montréal		
Bureau de poste	**Liste d'appel**	**Endroits de travail**
Léo- Blanchette	Liste A	Lettre/soir
Léo-Blanchette	Liste B	Lettre/nuit
Léo-Blanchette	Liste C	Colis / soir
Léo-Blanchette	Liste D	Colis / nuit
Léo-Blanchette	Liste E	Lettre / fin de semaine
Léo-Blanchette	Liste H	Lettre / jour
Léo-Blanchette	Liste I	Colis / jour
Léo-Blanchette	Liste J	Colis / fin de semaine

VERSO

Bureau de poste	Liste d'appel	Endroits de travail
Beauharnois	Beauharnois	Beauharnois
Beloeil	Beloeil	Beloeil
Boucherville	Boucherville	Boucherville
Chambly	Chambly	Chambly
Châteauguay	Châteauguay	Châteauguay
La Prairie	La Prairie	La Prairie
Repentigny	Repentigny	Repentigny
St-Bruno	St-Bruno	St-Bruno
St-Eustache	St-Eustache	St-Eustache
Dépôt Rive Nord	Dépôt Rive Nord	Ste-Thérèse, Rosemère, Boisbriand
Terrebonne	Terrebonne	Terrebonne et Mascouche
Transport	Liste 13	Transport, classes de permis 1 et 3
Transport	Liste 14	Transport CRLC
Transport	Liste 15	CRLC, PO-4
MVAD	MVAD	PO-4 Guichetier Comptoir
Tri-Final (Commis de nuit) Soir / Nuit	Tri-Final	**SUCCURSALES APPARTENANT AU BUREAU TRI-FINAL** Ahuntsic, Anjou, Beaconsfield, Bridge, Brossard, Chabanel, Champlain, Côte St-Luc, De l'Aéroport, Dépôt Marseille, Dépôt Ouest, Duvernay, Lasalle, Laval-des-Rapides, Laval Ouest, Montréal-Nord, Monterey, N.D.G., P.C.D, Pierrefonds, Pointe-aux-Trembles, Roxboro, Snowdon, St-Léonard, St-Michel, Verdun.
Consolidation OLL MTL	Consolidation OLL MTL	**SUCCURSALES APPARTENANT AU BUREAU CONSOLIDATION OLL MTL** Aéroport, Brossard, Bridge, Chabanel, Dépôt Ouest, Marseille, Monterey, PCD, St-Léonard.
OLL MTL **Facteur ou Commis** **27 Listes**	Ahuntsic, Anjou, Beaconsfield, Bridge, Brossard, Chabanel, Champlain, Côte St-Luc, De l'Aéroport, Dépôt Marseille, Dépôt Ouest, Duvernay, Lasalle, Laval-des-Rapides, Laval Ouest, Montréal-Nord, Monterey, N.D.G., P.C.D, Pierrefonds, Pointe-aux-Trembles, Roxboro, Snowdon, St-Léonard, St-Michel, Verdun.	

Stéphane Fauvelle
Secrétaire-archiviste
STTP-Section locale de Montréal

Alain Laroche
6e Vice-président
STTP-Section locale de Montréal

François Senécal
Directeur, Comité de finance et activités sociales
STTP-Section locale de Montréal
SF/AL/FS/sg sepb-574

Montréal, le 7 février 2019/261